



**ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS
DE CHARS**



Réservation Annuelle 2018/2019

Périscolaire Matin/Soir

Nom : Prénom : Age :
 Nom : Prénom : Age :
 Nom : Prénom : Age :

N° de téléphone:

Mail :

fréquentera(ont) l'Accueil de Loisirs les :

MERCI DE COCHER LES CASES SOUHAITEES (X) OU DE LAISSER DES VIDES.

| Jours \ Horaires | Matin | Soir |
|------------------|-------|------|
| Lundi | | |
| Mardi | | |
| Jeudi | | |
| Vendredi | | |

IMPORTANT

Les familles ayant des impayés sur l'année scolaire 2017-2018 doivent régler leur situation avant de déposer ce document.

Toute annulation périscolaire doit être faite le dernier jour d'ouverture de la structure de la semaine précédente avant 10h00 du matin par écrit ou par mail, pour qu'elle ne soit pas facturée !

Les annulations d'accueil de loisirs du mercredi doivent se faire 2 jours d'ouvertures de la structure à l'avance, avant 10h00 du matin.
 Vous pouvez contacter le bureau aux jours et heures d'ouverture par téléphone au 01.34.42.06.39,
 ou par mail à clsh.chars@gmail.com

Afin que ma demande de préinscription soit prise en compte, je reconnais que je dois avoir la qualité d'adhérent à l'Association.

Si je ne suis pas déjà adhérent, cette demande vaut adhésion aux statuts de l'Association.

Si je n'ai pas adhéré au prélèvement automatique, je m'engage à verser la cotisation de 15 € afin de confirmer ma demande de préinscription.

.....

Date

Signature :